

**Présents pour la direction:** Bernard Gouley, Fanny Ausina-Defosse, Maud de Bohan, Virginie Depond, Eric Morisse, Christophe Miguel

**Présents RP:** Jean-Yves Gélébart, Sabine Daniel, Stéphanie Desgranges, Guillaume Le Gouic

**Présent extérieur :** Catherine Fusibet, Médecin du travail

## POINT 1. CSSCT

### Bilan annuel de la médecine du travail

Le Docteur Fusibet a présenté le service de la médecine du travail et ses missions. Elle a ensuite présenté le nombre de salariés de France 3 Caen suivis cette année 2021. 70 personnes ont été vues en suivi individuel général sur les 89 salariés suivis. Conclusion du médecin du travail sur cette année 2021 pour la station de Caen. Une année marquée par une enquête autour d'évènements graves en entreprise qui a généré des questionnements, des remises en question et parfois des souffrances éthiques et l'incompréhension pour certains.

Le médecin du travail constate l'amorce d'une expression de souffrance de salariés (tous postes confondus) au cours des visites médicales et d'un absentéisme en augmentation.

Dans un échange avec les élus, le médecin du travail reconnaît avoir été étonné de voir en visite des salariés qui n'exprimaient pas de souffrance auparavant. L'absentéisme est pour le Docteur Fusibet le reflet d'un malaise existant au sein des personnels de la station de Caen. Outre les évènements précédemment évoqués, la charge de travail en augmentation explique aussi cette souffrance.

Le médecin du travail ajoute qu'il n'a pas vu d'amélioration sur l'année 2022.

### Absentéisme

Les entretiens individuels et collectifs ont commencé sur le site de Caen. Ces entretiens se déroulent sur la base du volontariat. Ils se terminent le 17 juin. A l'issue de ces entretiens, une restitution est prévue fin juin pour ensuite établir, par le groupe de pilotage, un plan d'action. Au vu des premiers retours, il semble que le nombre de journalistes volontaires pour témoigner ne soit pas suffisamment important. Les élus ont demandé que sur le site de Caen, le nombre de journalistes qui témoignent soit représentatif, parce que l'absentéisme touche plus particulièrement la rédaction sur le site de Caen. La direction rappelle que ces entretiens se font sur la base du volontariat.

### Le nouveau prestataire de gardiennage

A l'issue de l'appel d'offre, une nouvelle entreprise, France Gardiennage, a été choisie. Les gardiens devront avoir le SSIAP, le service de sécurité incendie et d'assistance à la personne. Pour France 3, l'intérêt de cette qualification supplémentaires des gardiens de sécurité porte notamment sur la gestion des incendies et notamment des exercices d'évacuation incendie

que l'entreprise est amené à faire. Le nouveau prestataire a dans l'obligation de reprendre les salariés volontaires. Les gardiens devront, en plus de leur mission de surveillance du site caennais, gérer à distance la surveillance des sites de Cherbourg, Alençon et Avranches.

## POINT 2. Formation

### Bilan du plan de développement des compétences 2021

Il s'agit du plan de formation. Pour l'antenne de Caen, le budget dépensé se monte à 59 928 euros, ce qui représente 2 076 heures de formation pour 247 stagiaires. Parmi les principales actions qui ont pu être conduites : l'accompagnement éditorial sur le plan régional, dans un contexte d'élections départementales et régionales, avec des formations pour les journalistes, notamment sur le plan technique par la généralisation des Unités de Tournage Smartphone. Il a fallu également accompagner les personnels lors des déploiements du NRCS et de MOSAR.

### Le point sur les reconversions

Le poste libéré par un JRI de la rédaction qui a signé sa convention de rupture est conservé dans les effectifs jusqu'à la fin de l'année. La direction affirme ne pas savoir si elle pourra le remplacer. La décision tombera en fin d'année. Cette incertitude empêche, selon la direction, d'anticiper son éventuel remplacement et donc d'activer une possible formation pour un collègue en attente de reconversion.

### Tutorat et formation interne

Les élus demandent que les futurs salariés volontaires pour le tutorat soient mieux associés aux choix des alternants ou des personnes qui viennent se former. Pour le moment, rappelle les élus, les personnels ne participent pas à la décision finale et ils demandent qu'ils puissent apporter leur expertise « métier ».

## POINT 3. Antenne

### Point Casar

Lors de la réunion du 18 mai, il a été précisé que le déploiement des matinales de France Bleu sur nos antennes passera de 24 à 27 fin 2022. 9 autres seront diffusés en 2023 et il en restera 8 en 2024 pour atteindre l'objectif fixé par la Présidente. Pour Caen, la date envisagée est janvier 2023 et mai 2023 pour Cherbourg. Concernant les COM, les contrats d'objectifs et de moyens avec les régions, un état des lieux doit être fait. France 3 Normandie n'a pas encore de COM avec la région Normandie. Le directeur régional doit travailler sur un projet de COM à la rentrée de septembre. Concernant la plateforme ICI, site commun lancé par France Bleu et France 3, l'application existe sur IOS et 260 000 personnes ont téléchargé la version V1. La version V2 doit sortir en juillet et ajoute en plus des articles, des vidéos.

## La grille de rentrée

La direction régionale maintient les programmes existants. Pas de changement pour les horaires de journaux. Le 18h30 sera toujours fabriqué à Rouen. Pas de changement pour Enquête de région. Concernant les émissions, elles continuent toutes. Concernant, l'émission « Vous êtes formidables » elle passe à 10h pour trouver une meilleure audience. Concernant les PAE, le directeur régional par intérim et responsable des programmes a présenté un certain nombre de projets variés. Au programme également, un projet d'émission consacré aux clubs de football normands. Il s'agirait d'une émission récurrente dans la case du vendredi matin sur les clubs de Caen, Rouen et Le Havre. L'objectif serait de la mettre à l'antenne en septembre. Elle serait enregistrée le mercredi après-midi.

## Vous êtes formidables sur la Channel Race

Il a été demandé des précisions sur les conditions de production et d'enregistrement de cette émission exceptionnelle dans le cadre de l'épreuve de voile.

## Le point sur les week-ends mutualisés

Les élus ont attirés l'attention sur le respect de l'accord concernant le nombre de week-ends mutualisés sur l'année qui porte sur 60 jours. A fin juin, on est déjà dans le rouge et si le calendrier prévisionnel est respecté, le quota de 60 jours sera largement dépassé. Les élus ont rappelés qu'ils sont là pour faire respecter l'accord signé par la direction.

## POINT 4. Emplois

### Point sur les ETP

Le nombre d'ETP en 2022 est de 212,5 pour la Normandie, soit + 0,5 par rapport à l'année dernière.

### Nominations

Le directeur poursuit l'intérim à la demande de la direction du réseau. Les élus rappellent que ce n'est pas bon pour une entreprise quand l'organigramme est flou. Concernant le poste d'organisateur d'activités, le recrutement est en cours et les entretiens planifiés. Il y a 7 candidats et aucune demande de mobilité d'autres antennes. Sur le poste d'adjoint au chef de centre, la réflexion est en cours sur l'organisation locale pour savoir si ce type de poste d'adjoint, qui a disparu de l'organigramme et qui revient au goût du jour est possible.

### Point sur les départs en RCC

Les collaborateurs qui sont intéressés ou qui se sont déjà manifestés depuis 2020 et dont la candidature n'a pas aboutie, peuvent recontacter l'antenne conseil avant la 30 juin, la demande sera acceptée. En Normandie, 10 personnes ont quittés l'entreprise dans le cadre de la RCC depuis le 31 janvier 2019. 4 ont été remplacés.

### Télétravail : point sur le service montage

Une demande de télé montage avec préconisation thérapeutique a été mise en place pour un monteur avec une organisation qui pouvait convenir à l'organisation du service et au salarié. Pour le reste des demandes, c'est le statut quo. Le chef de centre s'est entretenu

avec tous les monteurs pour connaître leurs souhaits. Il faut trouver la bonne solution qui convienne à tout le monde. Maud de Bohan rappelle que le télé montage n'est pas la meilleure organisation pour traiter l'actualité.

## **POINT 5. MARCHE GENERALE DE L'ETABLISSEMENT**

### **Point sur le service Web**

Un coordinateur numérique est nommé par région avec une lettre de mission de 6 mois. En Normandie, ce sera Laurence Agatensi. Ils travailleront avec des coordinateurs nationaux rattachés à la direction du réseau. Olivier Couvreur est parti au siège pour occuper le poste de coordinateur national pour une durée de 6 mois. Laurence Agatensi occupera pleinement sa mission à partir du 1er septembre. Le rôle des coordinateurs régionaux sera de travailler avec France Bleu sur un nouveau process pour une offre de contenus, assurer l'animation de l'offre numérique, développer les replay et superviser l'offre éditoriale. Il y aura toujours une coordination web alternée entre Caen et Rouen. Maud de Bohan va remplacer Laurence Agatensi sur le poste d'adjoint au BRI pendant le temps de sa mission de septembre à décembre. Les élus ont bien rappelé qu'il y a deux poids deux mesures sur les remplacements quand il s'agit d'un poste d'encadrement ou d'un simple salarié. Un arrêt maladie n'est pas systématiquement remplacé, mais pour un adjoint la question ne se pose pas, on le remplace !

### **Appel d'offre caméras**

Il est terminé. Des antennes ont été sollicitées pour faire des tests avec les nouvelles caméras. Rouen a été sollicité, pas Caen. On saura début juillet le choix qui a été fait. Le déploiement se fera ensuite par antenne, un appareil par antenne au début. Les caméras 400 ne seront pas renouvelés, donc il faut en prendre soin précise le chef de centre qui a fait pour cette année le choix de remplacer les 200 par des 280 qui sont plus qualitatives. Nous aurons donc quatre 280 à disposition en 2022.

Coté parc voitures, 3 Toyota vont remplacer les 308 cet été.

Pour la rénovation des toits terrasses, les travaux seront lancés en 2023. Le chantier va durer 6 à 7 mois quand on pourra couper le chauffage. Il s'agit de l'isolation thermique et l'étanchéité des terrasses.

Concernant le futur parc à vélos, le dossier est bien avancé. Le stationnement des deux roues se fera sur la moitié du petit parking. En effet, la direction de la sécurité et de la sûreté de France Télévisions recommande de limiter les accès au parking de France télévisions et donc de limiter les ouvertures et fermetures du portail. La solution choisie, c'est de déplacer

**Prochaine réunion de l'instance de proximité**

**Le 4 juillet 2022**

**N'hésitez pas à adresser vos questions à Jean-Yves**